

Bûcheron

RNCP39064 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	BPA — Brevet professionnel agricole
Code(s) NSF	213
Formacode(s)	21043
Code(s) ROME	A1201
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/12/2028

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Partenaires habilités

10 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 10 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
BOUGAINVILLE	197714363 00011	Former et organiser l'évaluation
EPLEFPA HAUTE CORREZE	191900877 00017	Former et organiser l'évaluation
ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES	198810707 00010	Former et organiser l'évaluation
ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES DE DIGNE - CARMEJANE	190400564 00018	Former et organiser l'évaluation
ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES DE PAMIER (EPLEFPA)	190900225 00011	Former et organiser l'évaluation
LEGTA - LYCEE GAL & TECHNIQUE AGRICOLE	196501399 00014	Former et organiser l'évaluation
LEGTPA DE ST LAURENT CHARLEVILLE-MEZIERES	190808634 00017	Former et organiser l'évaluation
LEGTPA DE TROYES	191006873 00084	Former et organiser l'évaluation
LYCEE PROFESSIONNEL AGRICOLE	193112687 00010	Former et organiser l'évaluation
LYCEE TECH AGRICOLE	196606990 00014	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le brevet professionnel agricole « bûcheron » vise un profil d'emploi d'ouvrier qui réalise des opérations manuelles de

bûcheronnage et des travaux de débroussaillage.

Pour l'exploitation forestière, il y a un besoin en compétence pour les travaux de bûcheronnage manuel (abattage et façonnage), ainsi que les travaux de débroussailllements forestiers visant notamment l'accessibilité des chantiers de coupe ou l'ouverture de milieux forestiers pour les entretenir et les protéger.

La forêt en France métropolitaine représente une surface de 17 millions d'hectares soit 31% du territoire. Cette surface augmente de 0.7% par an depuis 1985. C'est l'occupation du sol la plus importante après l'agriculture qui couvre plus de la moitié de la France métropolitaine.

Les trois-quarts de la forêt française métropolitaine appartiennent à des propriétaires privés. La forêt publique représente donc un quart des forêts métropolitaines.

La forêt assure une fonction sociale et apporte une contribution écologique majeure. Elle assume de nombreuses fonctions environnementales et sociales : préservation de la qualité de l'air et de l'eau, de la biodiversité et des paysages, chasse, promenade et autres activités récréatives, mais aussi une fonction de production.

La filière forêt-bois compte près de 440 000 emplois, dont environ 35 400 sont directement liés aux travaux en forêt (sylviculture, exploitation forestière). L'Office National des Forêts employant près du tiers des effectifs de l'amont forestier.

Les principaux enjeux relayés par les politiques publiques en faveur de ce secteur professionnel sont :

Accompagner la forêt vers plus de résilience et d'adaptation face au défi du changement climatique.

Promouvoir le bois en tant que ressource renouvelable et écologique, en particulier pour le stockage du carbone dans la construction.

Réconcilier et créer un lien indéfectible entre l'amont et l'aval au service d'une production de bois souveraine, compétitive et durable.

Reconnaître et valoriser la multifonctionnalité de la forêt, dans toutes ses dimensions (économiques, écologiques et sociales).

ACTIVITÉS VISÉES

Abattage manuel

Façonnage manuel

Débroussaillage manuel

Entretien du matériel forestier portatif

Les activités principales sont les suivantes :

Organisation quotidienne de son travail

- Préparation du travail en fonction des travaux à effectuer et des consignes reçues
- Compte rendu de son travail

Travaux forestiers manuels

- Bûcheronnage
- Façonnage
- Débroussaillage
- Remise en état du chantier

Entretien courant des matériels

Mise en œuvre des activités complémentaires, de diversification ou spécialisées, de l'activité de bûcheronnage

- Réalise des travaux de régénération d'un peuplement
- Réalise des plantations artificielles sur une coupe rase
- Réalise l'abattage d'un arbre avec une assistance mécanique

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Développer son identité professionnelle de bûcheron

- Intégrer le milieu professionnel de la forêt
- Positionner ses pratiques professionnelles au regard d'enjeux écologiques

Réaliser des travaux d'abattage manuel sur un chantier de récolte de bois

- Préparer les conditions de son intervention sur un chantier
- Réaliser des abattages manuels directionnels d'arbres désignés

Réaliser des travaux de façonnage manuel sur un chantier de récolte de bois

- Réaliser le traitement des houppiers
- Réaliser le façonnage des fûts

Réaliser des travaux manuels de débroussaillage forestier

- Réaliser des travaux de débroussaillage systématique

- Réaliser des travaux de débroussaillage sélectif
- Réaliser des travaux d'entretien courant du matériel forestier portatif
- Réaliser la maintenance conditionnelle de la tronçonneuse, de la débroussailleuse forestière et des outils forestiers
 - Réaliser des petites réparations sur la tronçonneuse et la débroussailleuse forestière
- Réaliser des travaux de régénération d'un peuplement (option A)
- Réaliser des travaux de plantation en complément d'un peuplement préexistant
 - Réaliser des travaux d'installation des jeunes peuplements
- Réaliser des travaux de mise en place d'une plantation (option B)
- Réaliser des travaux mécanisés de préparation du sol
 - Réaliser des travaux manuels de plantation
- Réaliser un abattage directionnel avec une assistance mécanique (option C)
- Réaliser des travaux préparatoires à l'abattage avec assistance mécanique
 - Réaliser l'abattage avec assistance mécanique en co-intervention

Blocs de compétences

RNCP39064BC01 — Développer son identité professionnelle de bûcheron

LISTE DE COMPÉTENCES

Intégrer le milieu professionnel de la forêt

Positionner des pratiques professionnelles au regard d'enjeux écologiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle ou selon une autre modalité au choix

RNCP39064BC02 — Réaliser des travaux d'abattage manuel sur un chantier de récolte de bois

LISTE DE COMPÉTENCES

Préparer les conditions de son intervention sur un chantier

Réaliser des abattages manuels directionnels d'arbres désignés

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle.

RNCP39064BC03 — Réaliser des travaux de façonnage manuel sur un chantier de récolte de bois

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser le traitement des houppiers

Réaliser le façonnage des fûts

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle.

RNCP39064BC04 — Réaliser des travaux manuels de débroussaillage forestier

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser des travaux de débroussaillage systématique

Réaliser des travaux de débroussaillage sélectif

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle.

RNCP39064BC05 — Réaliser des travaux d'entretien courant du matériel forestier portatif

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser la maintenance conditionnelle de la tronçonneuse, de la débroussailleuse forestière et des outils forestiers

Réaliser de petites réparations sur la tronçonneuse et la débroussailleuse forestière

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle.

RNCP39064BC06 — Réaliser des travaux de régénération d'un peuplement (option A)

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser des travaux de plantation en complément d'un peuplement préexistant
Réaliser des travaux d'installation des jeunes peuplements

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle

RNCP39064BC07 — Réaliser des travaux de mise en place d'une plantation (option B)

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser des travaux mécanisés de préparation du sol
Réaliser des travaux manuels de plantation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle

RNCP39064BC08 — Réaliser un abattage directionnel avec une assistance mécanique (option C)

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser des travaux préparatoires à l'abattage avec assistance mécanique
Réaliser l'abattage avec assistance mécanique en co-intervention

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Exploitation forestière

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Bûcheron
- Ouvrier d'exploitation forestière

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Inadéquation géographique, Non-durabilité de l'emploi
Familles professionnelles (FAP)	A0X42 — Bûcherons, sylviculteurs et agents forestiers · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	2 695
Jugés difficiles à recruter	67 %
Emplois saisonniers	39 %
Familles professionnelles (FAP)	A0X42 — Bûcherons, sylviculteurs et agents forestiers

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le brevet professionnel agricole est accessible par la voie de l'apprentissage à tout candidat justifiant :

- Soit d'un niveau de fin de scolarité de la classe de troisième ;
- Soit de la possession d'un certificat d'aptitude professionnelle ou d'un certificat d'aptitude professionnelle agricole ;
- Ou encore d'avoir suivi un cycle complet conduisant au brevet d'études professionnelles ou au brevet d'études professionnelles agricoles.

Le brevet professionnel agricole est accessible par la voie de la formation professionnelle continue par tout candidat justifiant à la fois :

- D'au moins douze mois d'activité professionnelle à temps plein ou son équivalent. Cette durée est appréciée avant la présentation de la dernière unité capitalisable ou de la première épreuve terminale nécessaire pour obtenir le diplôme ;
- D'une formation d'au moins 800 heures en centre de formation et d'une formation en milieu professionnel de 8 à 12 semaines.

Cette durée de formation peut être réduite après l'évaluation de positionnement qui prend en compte :

- Les études suivies en France ou à l'étranger ;
- Les diplômes et les titres français ou étrangers obtenus par le candidat ;
- Les épreuves ou unités dont il bénéficie au titre de la validation des acquis de l'expérience ou du fait de la possession de certains diplômes, titres, unités ou épreuves de diplômes dans la limite de leur validité ;
- Les connaissances et compétences professionnelles qu'il peut faire valoir.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury, présidé par un fonctionnaire de catégorie A membre de l'enseignement agricole public, est désigné par le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt organisateur de l'examen.

Il peut s'adjoindre à titre consultatif des experts spécialisés.

Les membres du jury et leurs suppléants sont choisis paritairement parmi :

- des membres de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles dont la moitié au moins doit relever de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles publics ;
- des professionnels du secteur d'activité concerné par l'option du brevet professionnel agricole, à parité employeurs ou exploitants agricoles et salariés, sauf dispositions particulières prévues dans l'arrêté de création d'une option.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2028
Date de dernière délivrance possible	31/12/2030

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP5832

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://chlorofil.fr/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39064/>

Où se former

Formations référencées	2
Organismes	2
Régions couvertes	2

Prix indicatif	16 150 € – 17 028 €
Durée	1130 – 1366 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	12
Organismes gestionnaires (CFA)	8
Organismes formateurs	9
Régions couvertes	6
Départements couverts	8
Organismes certifiés Qualiopi	9
Sessions	de 09/2025 à 07/2029

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	1
Parcours menés à terme	0
Taux d'achèvement	0 %
Période	09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1
Montant total engagé	4 200 €
Coût moyen par dossier	4 200 €
Durée moyenne	525 h
Période	05/2026
France compétences	96 %
Reste à charge titulaire	4 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.